



Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel (PRAPS)

Coordination Régionale

TERMES DE REFERENCE

RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL POUR LA RESTRUCTURATION DU SITE WEB DU PRAPS

Type de contrat	Contrat individuel
Langues requises :	Français
Durée du contrat	45 jours
Début de mise en œuvre	Dès signature du contrat par les deux parties
Financement	PRAPS

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel (PRAPS) est une initiative des six pays sahéliens, (Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal et Tchad). Financé par la Banque Mondiale et approuvé par son Conseil d'Administration le 26 mai 2015, le PRAPS est mis en œuvre sous la coordination régionale du CILSS pour une durée de six (6) ans (2015/2021), afin de contribuer à la réduction de la pauvreté et à l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle au Sahel. Son objectif de développement est « d'améliorer l'accès à des moyens et services de production essentiels et aux marchés pour les pasteurs et agropasteurs dans des zones transfrontalières sélectionnées et le long des axes de transhumance dans les six pays du Sahel et d'améliorer la capacité de ces pays à répondre à temps et de façon efficace en cas de crises pastorales ou d'urgences ». Il œuvre à améliorer les conditions de vie de 2 070 000 bénéficiaires directs, pasteurs et agro pasteurs dont 30% de femmes.

La coordination régionale du projet est assurée par le Comité permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sècheresse dans le Sahel (CILSS) et, pour la composante relative à l'amélioration de la santé animale, par le Centre Régional de Santé Animale (CRSA) de la CEDEAO basé à Bamako, dans le cadre d'un accord de partenariat entre le CILSS et l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE).

Le projet est organisé autour de comporte cinq (5) composantes :

Composante 1 : Amélioration de la santé animale :

- (i) modernisation des infrastructures et renforcement des capacités des services vétérinaires ;
- (ii) appui à la surveillance et au contrôle harmonisés des maladies animales prioritaires et des médicaments vétérinaires ;

Composante 2 : Amélioration de la gestion des ressources naturelles :

- (i) sécurisation de l'accès aux ressources naturelles et gestion durable des pâturages,
- (ii) aménagement et gestion durable des infrastructures d'accès à l'eau ;

Composante 3 : Facilitation de l'accès aux marchés :

- (i) développement des infrastructures et systèmes d'information de mise en marché,
- (ii) renforcement des organisations pastorales et interprofessionnelles et facilitation du commerce ;

Composante 4 : Gestion des crises pastorales :

- (i) gestion des crises pastorales et diversification,
- (ii) réponse aux situations de crise pastorale ;

Composante 5 : Gestion du projet et appui institutionnel :

- (i) coordination du projet, gestion fiduciaire, suivi évaluation, création de données et gestion des connaissances,
- (ii) appui institutionnel, renforcement de capacités, plaidoyer et communication.

L'atteinte des objectifs assignés au PRAPS/CILSS implique la mise en œuvre d'une bonne communication qui intègre une communication interne et externe performante, un positionnement adéquat dans le domaine du pastoralisme, et la promotion d'une forte implication des pays bénéficiaires, des partenaires et du grand public.

Ainsi pour accompagner sa communication, en 2016, le Projet a conçu et opérationnalisé sa plateforme web : praps.cilss.int intégrée au portail web du CILSS : www.cilss.int répondant à un besoin d'informations, de partage des connaissances, de création d'un cadre d'échanges et d'une identité visuelle auprès de ses bénéficiaires directs et indirects et du grand public.

Après 4 ans de fonctionnement de la plateforme, le PRAPS-CILSS souhaite donner un nouveau visage plus rayonnant à sa vitrine en vue de se hisser à un niveau de qualité, d'attractivité et d'interaction. Cette refonte du site web du PRAPS va être réalisée un an après la revue à mi-parcours du projet qui est intervenue en avril 2019. Cette revue a conduit à des réaménagements opérés notamment au niveau de ses indicateurs pour une adéquation avec l'évolution réelle du projet.

Les présents termes de référence sont initiés pour recruter un consultant individuel pour ladite mission de restructuration du site web.

II. OBJECTIFS DE LA MISSION

1. Objectif global

Rénover, améliorer le site web actuel du PRAPS-CILSS pour obtenir de meilleurs résultats en termes de dynamisme, de modernité, de meilleure présence sur internet avec un référencement optimisé.

2. Objectifs spécifiques

- ✓ Moderniser le design du site web, quelques modifications au niveau du contenu, de l'arborescence et éventuellement l'ajout de nouvelles fonctionnalités. Proposer une nouvelle maquette.
- ✓ Travailler au perfectionnement de l'ergonomie de navigation
- ✓ Optimiser le référencement naturel afin d'améliorer le positionnement du site sur les moteurs de recherche
- ✓ Renforcer la présence et la visibilité du PRAPS
- ✓ Assurer une grande fréquentation du site par son accessibilité
- ✓ Enrichir le site avec de nouvelles pages et rubriques
- ✓ Adapter le site aux attentes des différents publics
- ✓ Adapter les pages du site web aux nouveaux standards du web (XHTML, W3C)
- ✓ Le nouveau site devra être responsive
- ✓ Faire en sorte que le site se charge rapidement

III. RESULTATS ATTENDUS

- Une plateforme web PRAPS rénovée et dynamique avec des fenêtres pays PRAPS est créée et est opérationnelle en version française ;
- La plateforme web PRAPS est intégrée au portail web du CILSS ;
- Le design et l'architecture de la plateforme sont actualisés ;

- Le PRAPS dispose d'une identité visuelle renforcée sur le Net ;
- La charte graphique de la Plateforme web PRAPS est conçue et conforme à celle du portail Web global du CILSS ;
- Le nouveau site web du PRAPS est responsive ;
- Le nouveau site se charge rapidement

IV. MISSION DU CONSULTANT

Le Consultant est chargé de concevoir la plateforme web du PRAPS dont notamment :

- Faire l'audit du site web actuel du PRAPS, ressortir les forces et les faiblesses du site actuel ;
- Analyser, concevoir et élaborer une nouvelle version du site web dynamique en tant que véritable plateforme moderne d'informations d'intérêt régional devant être intégré au portail du CILSS.
- Actualiser la nouvelle version avec les données provenant de l'ancien site web et toute la base documentaire riche disponible au sein du PRAPS ;
- Développer une stratégie de gestion du site web en vue de son animation régulière par les compétences du PRAPS et du CILSS ;
- Concevoir les illustrations, les animations, les typographies ;
- Analyser la documentation existante sur l'organisation ;
- Procéder à la migration des données du site actuel vers le nouveau ;
- Faire une étude comparative des menus/rubriques de quelques sites web de référence dans le domaine du pastoralisme et du développement et adapter le site web aux besoins des différentes audiences ;
- Soumettre une feuille de route de la refonte du site web à l'équipe de projet ;
- Elaborer un document de stratégie de gestion du site web ;
- Procéder à l'hébergement et la mise en ligne du site sous le domaine praps.cilss.int en collaboration avec les compétences techniques du CILSS et du PRAPS ;
- Procéder au transfert de compétence pour la prise en main de la maintenance du nouveau site web ;
- Former les administrateurs et les responsables de contenus à l'utilisation et à la publication d'articles sur le site ;
- Produire les manuels d'administration et utilisateur permettant la gestion technique du nouveau site ;
- Produire un rapport de fin d'exécution des travaux ;
- Accompagner le PRAPS durant six (6) mois après la mise en ligne de la nouvelle version de la plateforme pour une meilleure prise en main.

La mission est principalement axée autour de trois (03) phases :

Le Consultant devra fournir les produits suivants en quatre phases (séparées par une période de validation convenue par une équipe de coordination comprenant les représentants des deux parties :

1^{ère} Phase de conception (à partir de la date de démarrage de la mission) :

- la maquette à soumettre à la validation au PRAPS ;
- la revue documentaire afin de proposer au PRAPS un système de navigation détaillé ;

- le cahier de charges conceptuel détaillant les modes de programmation, les langages utilisés et les technologies employées ;
- La structure arborescente et la maquette du site. Celles-ci devront inclure la liste des onglets et leur contenu de sorte à optimiser une navigation simple, intuitive et conviviale.

2ème Phase de réalisation (à exécuter à partir de la date de notification de validation des produits de la 1ère phase) :

- Le développement des pages web ;
- La rénovation du site Web dynamique et interactif en y intégrant des fonctionnalités supplémentaires souhaitées par le PRAPS.

3ème Phase de déploiement (à exécuter à partir de la date de notification de validation des produits de la 2ème phase) :

- A l'issue de la phase de développement et, après validation par la coordination du PRAPS, les formalités y afférentes, le consultant assurera l'hébergement de la plateforme web en collaboration avec l'équipe technique du CILSS.
- Le soumissionnaire devra s'assurer que la recette du site web est conforme aux standards et procédures validés ainsi que les structures opérationnelles de gestion.
- En ce qui concerne les technologies utilisées, le consultant devra s'engager à utiliser les outils et les technologies les plus performants utilisés pour ce genre de prestation et compatibles avec l'existant.

V. PROFIL - QUALIFICATION DU CONSULTANT ET CRITERES DE SELECTION

La présente mission s'adresse aux professionnels ayant des compétences confirmées dans les applications Web dynamiques et des solutions informatiques de gestion des projets, des références dans les domaines du développement d'applications web et de gestion des projets, des connaissances des aspects collatéraux de la conception, de la réalisation et de l'hébergement de sites Web.

La mission sera exécutée par un Web Developer, Titulaire d'un diplôme de l'Enseignement Supérieur (minimum bac+4) dans le domaine des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) ou tous autres domaines liés aux TIC ; il doit disposer d'une expérience prouvée d'au moins cinq (5) ans dans la conduite de projets web et une expérience avérée dans le développement de plateforme web de gestion de contenu. En outre, il devra disposer d'une expertise dans le développement d'applications web et d'une bonne maîtrise des outils de développement web (Système de gestion de contenu (CMS), HTML, XML, PHP, java, Javascript, MySQL, Postgre SQL etc.). Il devra justifier d'une expérience avérée du CSS et des normes du World Wide Web Consortium (W3C). Le Consultant devra avoir de bonnes capacités rédactionnelles.

VI. LIVRABLES

Le Consultant est astreint à la production de deux (02) rapports obligatoires et d'une plateforme PRAPS rénovée fonctionnelle :

- Un rapport intermédiaire présentant l'état d'avancement des travaux et les maquettes de la plateforme. Ce rapport permet au Consultant de faire valider par le CILSS l'architecture web proposée pour les différentes interfaces, ainsi que le fonctionnement des différentes solutions retenues. Il intervient, au plus tard, à mi-parcours du délai d'exécution convenu.
- Une plateforme web fonctionnelle.

- Un rapport final de la prestation : il est soumis à quinze (15) jours au plus tard avant le terme de la mission pour être validé par le PRAPS. La version finalisée devra être présentée au Management du PRAPS par le Consultant et transmise, accompagnée des livrables de la mission.

Il est attendu du Consultant la fourniture de l'intégralité des travaux réalisés à savoir :

- Copie des fichiers originaux des logiciels utilisés ;
- Copie des fichiers personnalisés desdits logiciels;
- Copie de sauvegarde des bases de données créées;
- Commentaires des scripts et codes de programmation ;
- Paramètres d'accès;
- Manuels et/ou guides d'utilisation.
- Etc.

VII. SUIVI ET EVALUATION

Les travaux du Consultant seront suivis par un comité composé de l'Informaticien du CILSS, le Webmaster du CILSS et l'Expert en Communication du PRAPS, qui peuvent requérir, au besoin, l'avis du management du PRAPS.

Ce comité s'assure du respect des objectifs spécifiques dans le déroulement de la mission. En cas de besoin, une mission d'expertise indépendante sera commise par le PRAPS pour l'évaluation et le contrôle du respect du cahier des charges, à compter de la validation du rapport intermédiaire.

VIII. AUTRES

1. Durée de la prestation

La durée prévisionnelle pour la réalisation du portail Web est estimée à quarante-cinq (45) jours.

La période prévisionnelle d'assistance technique est de six (6) mois.

2. Langue/Propriété

Le portail web sera en français.

Le portail web et l'ensemble de son contenu sont la propriété du PRAPS/CILSS.

IX. DOSSIER DU CONSULTANT

Le dossier de candidature comprendra :

- Un CV actualisé avec tous les justificatifs de diplômes et d'attestation justifiant le niveau académique et l'expérience requise, y compris les captures d'écran et les liens des sites web conçus.

Les personnes désireuses de répondre à cet appel sont priées d'envoyer par voie électronique leurs dossiers de candidature au plus tard le 20 mai 2020 à Madame la Coordinatrice Régionale du PRAPS à l'adresse suivante :

- maty.ba-diao@cilss.int

Avec copie à :

- regina.bande@cilss.int
- nathalie.soro@cilss.int
- frederic.conseiga@cilss.int